

### Motivations

#### Vous êtes intéressé(e) par :

Une formation professionnelle axée sur le travail avec le végétal, la maîtrise des techniques et la gestion de chantiers paysagers ;

Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

### Conditions d'Admission

#### Vous êtes :

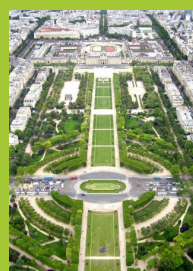
- Issu(e) d'une classe de 3ème ;
- Titulaire d'un CAP ou BEP Agricole relevant du secteur professionnel de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement ;
- Titulaire d'un diplôme ou titre de niveau V, sur avis dérogatoire ;
- Elève ayant accompli au moins la scolarité complète :
  - d'une classe de 1ère, sur avis dérogatoire ;
  - d'une classe de 2nde GT ou professionnelle après positionnement, sur avis dérogatoire ;

#### Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage, dans le secteur privé avec une entreprise paysagiste de taille diverse ou, dans le secteur public avec un service espaces verts de ville, de collectivité territoriale, de syndicat intercommunal, etc.

**Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies de vos bulletins de notes (voir modalités sur le dossier).**

**Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.**



### Débouchés et poursuites d'études

#### Bac Professionnel AP (Aménagements Paysagers)



#### Insertion professionnelle

> Salarié du secteur privé ou public : ouvrier hautement qualifié en travaux paysagers

#### Poursuite d'études

> BTS Aménagements Paysagers



**Le Bac Pro AP a pour objectif de former des techniciens de niveau IV, situés hiérarchiquement entre les ouvriers qualifiés et le personnel d'encadrement, capables d'exécuter, sous l'autorité d'une personne qualifiée, les activités détaillées ci-dessous.**

Participation à la conduite du chantier (préparation, organisation, exécution, utilisation et entretien du matériel et équipements).

Pilotage du personnel qui l'assiste dans l'exécution des tâches commandées qu'il maîtrise (optimisation du travail, démonstration, explications, suggestions sur l'affectation des personnes, identification et règlement des problèmes humains).

Mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager (travaux de création et d'entretien).

Compte-rendu de l'état d'avancement des travaux, des incidents éventuels et proposition de solutions.

Communication avec les différents partenaires de l'entreprise.

Participation à la vie sociale et professionnelle (identification des éléments de droit du travail, utilisation des différents documents de la vie professionnelle et sociale, actualisation des connaissances, suivi des évolutions technologiques...).

**Il ouvre la possibilité de préparer un BEPA rénové « Travaux Paysagers » en contrôle continu en cours de formation (CCF) (certification intermédiaire validable sur les deux premières années du BAC PRO) .**

### Organisation de l'enseignement

**Le BAC PRO se déroule sur 3 ans\* :**

- > Une année de seconde professionnelle comportant 500 h de formation soit environ 14 à 15 semaines en centre.
- > Le cycle de 1ère et terminale professionnelles représente 1350 heures de formation sur deux années d'apprentissage soit environ 20 semaines par an en centre.

**La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.**

### Architecture de la formation

La formation est construite sous forme modulaire et comprend :

- > des modules d'enseignements généraux,
- > des modules d'enseignement professionnel

\* pour les jeunes issus de 3ème.  
Cette durée peut être réduite à 2 ans en fonction de l'origine et du niveau scolaire du candidat.



## Référentiel de diplôme

### Enseignements obligatoires

#### Modules d'enseignements généraux

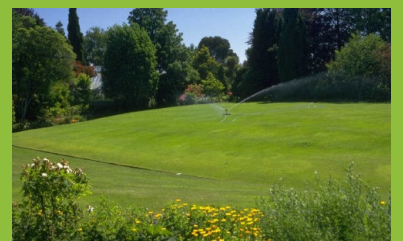
- MG 1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- MG2 Langue et culture étrangères
- MG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique d'activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- MG4 Culture scientifique et technologique

#### Modules d'enseignement professionnel

- MP1 Chantier d'aménagement paysager dans son contexte
- MP2 Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers
- MP3 Organisation d'un chantier d'aménagement paysager
- MP4 Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- MP5 Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- MP6 Utilisation des agroéquipements

#### Modules d'adaptation professionnelle (MAP)

- Le ou les Modules d'Adaptation Professionnelle sont élaborés par l'établissement avec pour objectif :
- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
  - D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités des entreprises.



#### Obtention du diplôme

#### Bac Professionnel AP (Aménagements Paysagers)

#### Double mode d'évaluation

**Contrôle en cours de formation**  
**52,5%**

**Epreuves ponctuelles terminales**  
**47,5%**

**Epreuve E1** Langue française, compréhension  
du monde

MG1 Coef 1

**Epreuve E2** Langue étrangère

MG2 Coef 1

**Epreuve E3** Activités physiques et sportives

MG3 Coef 1

**Epreuve E4** Sciences et technologie

MG4 Coef 2,5  
(Informatique, Biologie, sc. Physiques)

**Epreuve E7** Pratiques professionnelles

MP 3, 4, 5, 6 et MAP Coef 5

**Epreuve E1** Langue française, compréhension  
du monde

Français Coef 2

Histoire-géographie Coef 1

**Epreuve E4** Sciences et technologie

Mathématiques Coef 1,5

**Epreuve E5** Choix techniques d'AP\*

SESG (Sc Eco. Sociales et Gestion)  
et techniques d'AP\* Coef 2

**Epreuve E6** Milieu professionnel

Rapport de stage Coef 3

\*AP = Aménagements Paysagers